

coïse par ordre de l'Imperatrice, qui l'a fait remettre de cette sorte aux Ministres étrangers. Cette traduction differe des autres en ce qu'il y est dit : *Que ce fut par les mauvais procédés, les ruses & les intrigues du Comte d'Osterman, que le Testament de l'Impératrice Catherine Alexiewna* (dans lequel la Princesse *Elisabeth* étoit appelée à la succession au Trône, selon son rang) *demeura supprimé.*

III. Le 12. Fête de saint André, selon le vieux stile, l'Impératrice fit une promotion de Chevaliers de cet Ordre. Elle avoit assigné trois jours auparavant une pension de 50. mille roubles, tant pour l'entretien du Prince & de la Princesse de Brunswick, que pour celui du Prince leur fils & de la Princesse leur fille. Elle leur a fait aussi remettre une somme de 40. mille roubles la veille de leur départ, en laissant à la Princesse tous les bijoux & toutes les pierreries dont la feu Impératrice lui avoit fait present. Le Prince Louis de Brunswick appellé au Duché de Courlande s'est encore arrêté quelques jours à Peterbourg, par une permission de la Cour qu'il avoit demandée, afin qu'il pût regler ses affaires.

*Prisonniers
d'Etat.*

IV. On fait monter à 30. les prisonniers d'Etat détenus dans la Forteresse depuis le changement du Gouvernement; mais ils sont traités avec beaucoup de douceur. Le Comte Michel de Golofkin, le Baron de Mengden, le Comte de Löwenwolde, les trois Généraux de Streschneff, beaufreres du Comte d'Ostetman, & Mr. Lapouchin, Commissaire Général de la Marine, sont du nombre. Les Commissaires nommés pour l'examen de leur affaire, vont les interroger plusieurs fois la semaine; de sorte que leur procès ne sera pas de longue haleine.